Repérage LARCHANT Mercredi 17 Juin 2015 – Commentaires

Prendre ruelle de la Mairie, longer la basilique, tourner à droite sur la rue de l'Eglise jusqu'à la rue de la Libération (D16), la remonter sur quelques mètres puis tourner à droite dans la rue de Paris.

Le tracé du GR13 suit la rue de Paris puis se poursuit en tant que chemin du Larry St Marc. Monter tout droit, en haut sur la droite une barrière avec une pancarte « Fontaine Saint Mathurin », tourner à gauche en passant près d'une charrue fléchée Blanc/Rouge.

Suivre ce sentier qui tourne en périphérie ouest et nord de la Forêt Domaniale de la Commanderie direction La Chapelle-la-Reine en veillant à éviter de s'approcher trop près de la route D16.

Veiller à ne pas aller trop loin au risque de se retrouver sur le mauvais côté de la carrière. Surveiller la droite jusqu'à trouver le chemin avec la pancarte « Forêt Domaniale de la Commanderie », ignorer la balise VTT qui se situe juste après ce chemin, attention cette pancarte située trop en contre bas est peu visible. Descendre par ce chemin.

En bas du chemin une fourche avec une pancarte « Chemin des Crottes au Fer » avec l'indication 151, prendre à gauche.

Passage à hauteur de la route du Mont Blanc et arrivée au Mont Blanc. A partir de là suivre le balisage Bleu comme sur la roche sur la photo ci-dessous, la suite en face un peu à gauche de cette roche entre de gros arbres.

Quelques indications sur la suite du parcours.

Arrivée au Parking du Rocher de la Dame Jouanne avec en face le Chalet Jobert.

Traverser la route. Après le Chalet Jobert tourner à gauche pour effectuer la boucle qui passe au Point de Vue de la Dame Jouanne où nous déjeunerons avec une jolie vue sur la Basilique de Larchant.

Ensuite poursuivre par la descente vers le Chalet Jobert.

En bas, ne pas aller vers le Chalet Jobert mais sur la gauche pour la seconde boucle vers le hameau de Busseau.

En bas de la seconde boucle aux inscriptions GR13, aller en face vers le hameau du Busseau.

Arrivée au hameau du Busseau.

Aller en face, traverser le hameau et prendre le chemin à la sortie du hameau.

Prendre ensuite le 1^{er} chemin à droite, en bas couper la route. Ensuite prendre le 2^{ème} chemin à droite avec l'inscription 71 près d'un petit parc de ruches. Poursuivre tout droit dans les chemins forestiers, à la fin de ces chemins nous longerons le « Grand Fossé ». Arrivé sur un grand chemin, prendre celui-ci à droite jusqu'au point 66 sur le PR « Chemin de Larchant ». Là prendre à gauche le PR « Chemin de Larchant » et longer le Marais jusqu'à la route. Prendre à gauche direction Larchant. Avant Larchant, prendre à gauche vers les jardins pour une petite boucle jusqu'à la Basilique fin de la randonnée.